



28, rue Zuber - B. P. 7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07

www.rixheim.fr

SERVICE SOCIAL / SENIORS / MAISON DE VIE

CONSEIL DES AINES
Compte-rendu
de la réunion du mardi 13 mars 2018

LISTE DE PRESENCE	
Participants	Présents
WETTEL Lucien	X
LOUIS Maryse	EXC
SCHNEIDER Romain	X
ALLHEILLIG Roland	X
BOLLI Hélène	X
BOLLI Gilbert	X
DAGONET Michel	X
DIETMANN Pierre	X
FATH Emile	X
FUNFSCHILLING Jean-Claude	X
FREYHEIT Jean-Michel	EXC
GISSINGER Marie-Thérèse	EXC
GOEPFERT Monique	X
GREDY Marianne	X
HASSENFRATZ Denise	X
KIEFFER Diana	X
KUHN Michèle	X
LANG Denise	X
LAVE Pierre	X
LIEBY Lucienne	ABS
MORTZ Robert	X
NAAS Jean-Paul	X
PICCO Christiane	EXC
RISS Monique	ABS
SCHNEIDER Chantal	EXC
SCHNEIDER Marie-Claire	X
SCHREVELLE Paulette	EXC
SPENLIHAUER Christiane	X
STUTZ Geneviève	X
VEST Maurice	X
WENZINGER Marylène	X
WURTZ Pierre	ABS

Secrétariat assuré par : Manuela FILLINGER

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par le Président Monsieur Lucien WETTEL,
- 2) Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 18 janvier 2018,
- 3) Remise des diplômes aux membres ayant pris part au Téléthon par M. le Maire,
- 4) Présentation du livre « Mémoire de Vie »,
- 5) Réponses aux questions posées le 18 janvier 2018,
- 6) Divers - Tour de table.

1. Ouverture de la séance par le Président Monsieur WETTEL

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et passe à l'ordre du jour.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 18 janvier 2018

Le compte-rendu de la séance du 18 janvier 2018 est approuvé.

3. Remise des diplômes aux membres ayant pris part au Téléthon par M. le Maire

M. le Maire remercie les membres du Conseil pour leurs actions, notamment pour le temps qu'ils accordent au bénévolat qui palie le manque de personnel dans les différentes structures.

Il signale que Rixheim n'a pas à pâlir de ses actions face aux démunis et remet les diplômes aux personnes qui se sont investies pour la vente de fleurs en faveur du Téléthon.

4. Présentation du livre « Mémoire de Vie »

M. SCHNEIDER présente l'ouvrage et remercie MM. LAVE et EHRET pour l'aboutissement de ce projet né en 2011.

5. Réponses aux questions posées le 18 janvier 2018

Stationnement rue du Gal de Gaulle

La question a été transmise à la police municipale.

⇒ En attente de réponse.

Arrêt de bus rue des Ormes

⇒ Travaux de voirie en 2019.

Nettoyage parking de la gare

⇒ Pas de réponse à ce jour.

M. le Maire signale la demande d'une mutuelle franco-suisse intéressée par le rachat du bâtiment de la gare. La SNCF s'est opposée à ce projet. Puis il précise que M2A est garante du nettoyage. Dans un souci de propreté, la balayeuse de la Ville étant en panne, le rachat d'un nouveau moteur a été voté lors de la commission de la hache.

M. DAGONET préconise l'installation d'un grillage de taille haute afin de limiter le dépôt de détritrus dans les haies avoisinantes. A voir.

La deuxième proposition est d'orienter la caméra de vidéo protection en direction des quais. M. MORTZ s'interroge sur la connexion avec l'Euro airport. M. le Maire et M. le Député ont rencontrés les gestionnaires de la SNCF. L'acquisition foncière étant quasi faite, les travaux devraient démarrer en 2023 pour une mise en fonctionnalité en 2025.

Nouvelle photo du Conseil

M. SCHNEIDER interroge les membres du Conseil n'ayant pas reçu la photo de groupe en présence de M. HAYE. Celle-ci sera renvoyée aux personnes qui le souhaitent.

Vitre cassée à la villa Zuber

⇒ Travaux effectués.

Date de la réfection rue des Ormes

2018 / 2019

M. FATH, membre du conseil développement à M2A

Le conseil a été installé et renouvelé aux 2/3. De nouveaux ateliers verront le jour comme la gestion des déchets, les zones d'activité et les pistes cyclables.

Les projets sont le zoo, les mutualisations, le mix énergétique, la DMC (mobilité des séniors), la friche, le transfert de la compétence eau et le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ainsi qu'un plan piscine.

M. le Maire remercie M. FATH de représenter Rixheim au sein de ce conseil.

Distribution du bulletin municipal à Entremont

Les délais de distribution ne sont pas toujours respectés. Pour une meilleure gestion, M. le Maire a demandé à ce que les articles soient remis en temps et en heure, centralisés par une seule personne et remis à M. EHRET fin du mois pour une distribution début du mois suivant.

Dates et heures des prochaines réunions du Conseil des Aînés

Propositions :

- Mardi 16h00
- Jeudi 17h00

Après discussion, le mardi 16h00 et le jeudi 17h00 sont retenus en alternance.

Questions posées à M. le Maire

EHPAD

Mme BIGARD a informé M. DIETEMANN du remplacement du personnel absent ainsi que de l'équipe du personnel soignant qui est à nouveau au complet.

Il y a à nouveau depuis une semaine, la présence d'une kinésithérapeute.

Une nouvelle cadre a été allouée à l'EHPAD pour une journée complète.

Mme BIGARD propose d'assister au prochain Conseil afin de répondre aux différentes questions posées et d'exposer l'évolution de la situation.

M. le Maire précise que le problème des repas persiste.

M. FATH signale également le départ en retraite d'un médecin. M. le Maire répond qu'un médecin du cabinet SPRINGENFELD serait prêt à se détacher avec les réserves que cela impose.

M. FATH remercie MM le Député et Maire pour avoir fait évoluer la situation.

M. le Maire remercie les bénévoles ainsi que les familles concernées.

Pour clore ce sujet, M. le Maire relate le fait que certains résidents n'ont pas reçu de visites de leurs familles depuis 8 ans. M. DIETEMANN souligne le travail de Mme LOUIS en ce qui concerne les visites aux personnes âgées.

Mme SPENLIHAUER s'interroge sur les 6 000€ que représente le budget par résident. M. le Maire répond que cela représente le coût hospitalier.

Mme LANG s'offusque du manque de soutien financier de l'état envers les personnes âgées présentant des détresses physiques.

6. Divers, tour de table

M. BOLLI

La photo du Conseil est disponible et téléchargeable sur le site du Conseil des Aînés. M. EHRET se charge de la transmettre par mail.

Mme SPENLIHAUER

Mme SPENLIHAUER a préparé un nouveau dossier sur l'état désastreux de l'ancien de cimetière avec photos à l'appui. Elle soumet ce dossier à M. le Maire pour intervention.

⇒ Affaire à suivre.

M. FUNFSCHILLING

M. FUNFSCHILLING se renseigne auprès de M. le Maire sur l'avancement du projet d'aire pour camping-cars.

Un terrain mieux adapté que celui prévu initialement a été identifié. Les transactions notariales ont été faites reste à le dessouche afin de le rendre praticable.

⇒ - Date à voir avec M. l'HUISSIER. La totalité du projet est à revoir.
Contacter MM WOLF et KIMMICH.

M. DAGONET

Lors du conseil du 11 mai 2017, M. DAGONET avait signalé un problème de sécurité à la sortie de la déchetterie. Le panneau SOLEA bouche la visibilité. La solution serait de le tourner de 90°.

⇒ M. le Maire s'en occupe.

M. DAGONET demande à ce que la communication à travers le bulletin municipal soit plus détaillée.

M. NASS

M. NASS signale un souci de marquage de la chaussée rue Zuber au niveau de son domicile, à savoir un trait continu qui empêche les usagers de le doubler lorsqu'il rentre chez lui au risque d'être verbalisés.

M. NASS regrette que le musée et la mairie sortent les poubelles le vendredi. Il souhaite également que le personnel de la Ville ne se gare pas sur les places de stationnement rue Zuber. Puis signale que les bancs mis en place par le conseil des Aînés le long de l'autoroute soient repeints.

Puis il se renseigne sur l'avancement du projet d'implantation d'un LECLERC.

M. le Maire répond que celui-ci a été refusé au niveau national. Un recours a été posé. Dans l'attente des autorisations, le gérant du LECLERC commencera par implanter une station-service, une aire de jeu ainsi qu'un bassin de rétention.

M. NASS signale que M. SCHAUB, ancien adjoint, avait fait un don de terrains où se situe le parking de l'hôpital, terrain sur lequel se trouve sa tombe non entretenue.

M. le Maire répond que le personnel de la Ville est en sous-effectif, ce qui rend difficile l'accomplissement de toutes les tâches.

Mme SPENLIHAUER insiste sur l'état catastrophique du cimetière dans sa globalité.

M. SCHNEIDER précise que le cimetière se situe sur un terrain en pente et gravillonné et qu'en cas de fortes pluies, il est impossible de contrôler les coulées.

Pour conclure, MM SCHNEIDER et WETTEL procèdent à la remise du livre.

Prochaine réunion le jeudi 19 avril 2018

